

## > OFFRE D'EMPLOI

### - Chargé de formation (F/H) -

#### INFORMATIONS CLÉS

**Réponse avant le :**  
**04/12/2023**

**Référence :**  
6472

**Direction :**  
Ressources Humaines

**Cadre d'emploi :**  
Rédacteurs Territoriaux

**Lieu de Travail :**  
Centre administratif 17 avenue du  
Bourg 38080 L'Isle d'Abeau

**Horaires :**  
Temps complet

**Spécificité du poste :**  
Permis B obligatoire pour  
déplacement sur le territoire

**Où adresser votre candidature :**  
Rappeler la référence 6472 sur  
votre candidature

**Par courrier :** 17 avenue du  
Bourg, 38081 L'Isle d'Abeau cedex

**Par mail :** [recrutement@capi38.fr](mailto:recrutement@capi38.fr)  
Joindre obligatoirement : lettre de  
motivation et curriculum vitae

#### CONTEXTE

**La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère** est une intercommunalité constituée de 22 communes, comptant 111 727 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Elle occupe une situation géographique privilégiée (idéalement située à 20 minutes à l'est de Lyon) et dotée d'un excellent niveau d'accessibilité : aéroport, TGV et autoroutes.

C'est un territoire singulier, à taille humaine, où patrimoine urbain, industriel et naturel vivent en parfaite harmonie. Engagée dans le développement durable, la transition énergétique et le respect de l'environnement, la CAPI est un territoire agréable à vivre, avec un tissu économique dynamique et innovant.

Elle assure une large palette de compétences au quotidien : des missions de planification, aménagement et développement (habitat, économie, urbanisme, mobilités, éclairage public, voiries, transition énergétique), mais aussi une offre de services aux habitants : petite enfance, gestion d'équipements sportifs et culturels, lecture publique, eau et assainissement...

Au sein de la CAPI, **La Direction des ressources humaines**, véritable service ressources au service des services, a pour mission de motiver, reconnaître et valoriser le travail de chacun dans l'organisation, d'accompagner le changement en contribuant à l'amélioration de la qualité de vie au travail.

**Le pôle Développement des Compétences** contribue au développement des parcours professionnels des agents en favorisant le développement des compétences via multiples outils (formation CNFPT ou autres organismes, préparation aux concours, remise à niveaux, VAE, stage d'immersion, congrès, ...).

Ainsi, rattaché(e) à la Responsable du pôle Développement des Compétences, **vous serez chargé(e) d'élaborer, de mettre en œuvre et d'évaluer le plan de formation et les dispositifs de professionnalisation associés.**

Plus d'informations sur [www.capi-agglo.fr/la-capi/rh](http://www.capi-agglo.fr/la-capi/rh)

## Dans ce cadre, vos activités seront :

- Participer à l'analyse des besoins collectifs et individuels en cohérence avec la politique ressources humaines de la collectivité,
- Participer à la traduction des besoins de formation en objectifs de formation et objectifs pédagogiques,
- Hiérarchiser les besoins recensés en appréciant leur conformité avec la stratégie globale de formation de la collectivité à court, moyen ou long terme,
- Elaborer les cahiers des charges des actions de formation envisagées en collaboration avec les acteurs impliqués,
- Organiser la consultation des organismes de formation : de la rédaction du cahier des charges à la sélection du prestataire,
- Planifier et coordonner les actions de formation,
- Développer l'évaluation des actions de formation : définir des modalités et indicateurs et construire des outils d'évaluation, analyser l'impact de la formation sur les services et les situations de travail
- Elaborer, optimiser et suivre le budget
- Accompagner le/la responsable de pôle à développer l'achat de formation dans le cadre des marchés publics (formations réglementaires)
- Piloter et mettre en œuvre le processus CPF (recensement, analyse des demandes, proposition de priorisation, décrémentation des compteurs)
- Apporter un soutien administratif sur l'ensemble des problématiques du pôle

## Savoir et savoir-faire :

- Connaissance sur le statut de la fonction publique territoriale
- Connaissance du cadre réglementaire de la formation (Loi du 19 février 2007 et ses décrets d'application)
- Méthodes d'élaboration et étapes d'un plan de formation
- Méthodes et outils d'évaluation de la formation
- Principes et procédures d'achat de prestations intellectuelles
- Marché de l'offre de formation (organismes) et partenaires institutionnels
- Concevoir une démarche et organiser un dispositif de recueil des besoins
- Analyser la demande et la traduire en besoin de développement de compétences
- Apporter un conseil aux agents et aux encadrants et évaluer la pertinence d'une réponse-formation au besoin exprimé
- Structurer une offre de formation et l'actualiser dans le cadre d'une programmation pluriannuelle
- Mesurer l'écart entre compétences détenues et compétences attendues au niveau individuel ou collectif
- Analyser l'impact de la formation sur les services et les situations de travail
- Maîtriser l'élaboration de cahiers des charges de prestations intellectuelles

## Savoir être :

- Capacité d'organisation
- Rigueur
- Autonomie
- Confidentialité
- Qualités relationnelles
- Capacité d'adaptation
- Diplomatie
- Sens des responsabilités
- Esprit d'initiative

## Votre rémunération :

- Rémunération statutaire + RIFSEEP + Prime de fin d'année.
- **Autres avantages :** RTT + Chèques-Déjeuner + Épargne chèques vacances + Comité des œuvres sociales + participation employeur mutuelle et prévoyance sous conditions.

Plus d'informations sur [www.capi-agglo.fr/la-capi/rh](http://www.capi-agglo.fr/la-capi/rh)